

○ LE MORNE SULPICE



> DESCRIPTION

Coulée et vallon creusés dans le versant sud du Morne Sulpice pour la première, sur son versant nord pour le second.

L'ensemble (130 hectares) a un relief très accidenté, ce qui crée des conditions extrêmes de confinement (dans le fond des ravines) ou au contraire d'exposition aux vents et à l'insolation (sur les crêtes et certains versants rocheux), ceci favorisant une intéressante diversité de la couverture végétale : bois méso-philés à tendance assez humide dans le vallon du versant nord ; formations très sèches et rabougries sur les rochers et les pentes du versant sud ; coulée de forêt rivulaire dans le fond de la Ravine Trou Laurent.

> INTÉRÊTS

Indéniable intérêt écosystémique, botanique, paysager et pédagogique ou récréatif.

Les écosystèmes boisés ayant conservé leur continuité territoriale sont rares dans le sud de la Martinique, et ils doivent tous être jalousement protégés. La végétation forestière et épilithe (poussant sur les rochers) est intéressante et diversifiée, et, surtout, montre la présence relictuelle et la tendance au renforcement des populations de certaines espèces caractéristiques de l'ancien climax (la forêt à l'état primaire) comme le Palmier à balais : *Coccothrinax barbadensis* ; l'Acomat franc : *Sideroxylon foetidissimum* ; l'Acajou-pays : *Cedrela odorata* ; le Zyeux-à-crabes : *Cupania americana*. La ravine Trou-Laurent se prolonge, dans sa partie supérieure, par des gorges et des falaises encaissées qui pourraient constituer une promenade très attractive et un atout touristique, à condition que la fréquentation soit contrôlée.



Credit photo : collection Fliard

Coccothrinax Barbadensis Primagon

> AMÉNAGEMENTS ET PROTECTION

1. Maintenir le classement en 2ND (espaces boisés classés).
2. Empêcher les prélèvements et les empiètements abusifs sur le secteur des défrichements, notamment sur le versant nord.
3. Ne pas déboiser à partir des crêtes, particulièrement autour des îlots d'urbanisation en extension plus ou moins anarchique, des quartiers La Tocnay et Morne Sulpice.

